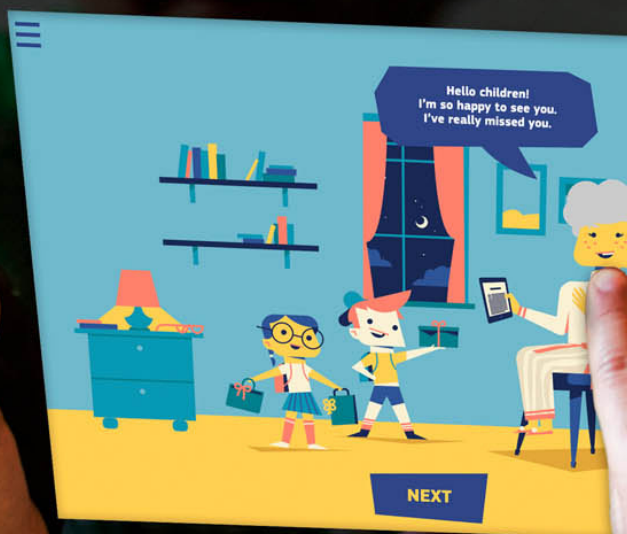


Erasmus+

en Fédération Wallonie-Bruxelles

Pour les écoles



Le programme Erasmus + est ouvert à tous les domaines de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, dont les écoles (maternelle, primaire, secondaire général, technique et professionnel).

www.erasmusplus-fr.be

Enseignement Scolaire



Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

ACTION CLÉ 1: MOBILITÉ DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL

Cette action soutient la mobilité des élèves et du personnel éducatif et administratif dans un des pays participant au programme (et dans certains cas à l'international) afin d'y entreprendre une expérience professionnelle ou d'apprentissage.

Pour les élèves de l'enseignement général

Les élèves peuvent effectuer soit une mobilité individuelle soit une mobilité en groupe:

- mobilité individuelle de courte (10 à 29 jours) ou de longue durée (30 à 365 jours)
- mobilité de groupe (2 à 30 jours)

Pour les élèves de l'enseignement technique et professionnel

Les élèves ou les jeunes diplômés peuvent :



- réaliser une période de stage à l'étranger de courte (10 à 89 jours) ou de longue durée (90 à 365 jours)
- participer à des concours de compétences à l'étranger (1 à 10 jours) dans le cadre de leur formation

Pour le personnel

Tous les membres du personnel travaillant ou impliqués dans le développement stratégique de l'école d'envoi (inspecteurs, conseillers, psychologues, experts, enseignants, staff, administratif, directeurs, etc.) peuvent:



- enseigner dans un autre école partenaire (2 à 365 jours)
- se former dans le cadre de cours structurés ou à un événement de formation (2 à 30 jours)
- ou effectuer un stages d'observation (2 à 60 jours)

Une école peut également inviter des experts et accueillir des élèves ou un enseignant en formation

Qui peut postuler?

Une école, le coordinateur d'un consortium national accrédité rassemblant plusieurs écoles

- les projets peuvent durer de 6 à 24 mois

Votre école peut également être candidats à l'accréditation et avoir accès à des financements garantis et simplifiés ainsi que des opportunités de mobilité plus nombreuses pendant toute la durée de la programmation.

ACTION CLÉ 2: PARTENARIATS EN FAVEUR DE LA COOPÉRATION

Ces partenariats permettent aux organisations participantes d'acquérir de l'expérience en matière de coopération internationale et de renforcer leurs compétences, mais aussi de produire des réalisations innovantes et de grande qualité.



Il y a deux types de partenariats sont possibles:

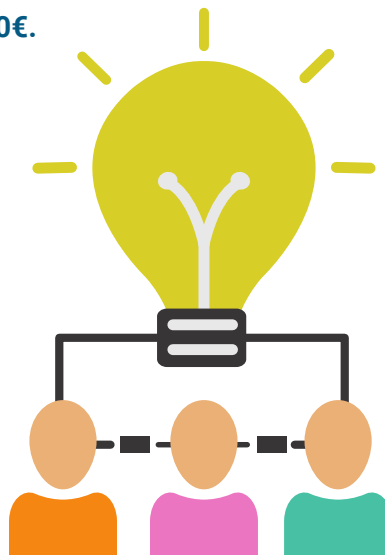
- Partenariats simplifiés
- Partenariats de coopération

Partenariats simplifiés

Les partenariats à petite échelle sont conçus pour élargir l'accès aux organismes de plus petite taille actifs dans l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Ces projets bénéficient de subventions inférieures, sont d'une durée plus courte et ont des exigences administratives plus simples par rapport aux projets de partenariat de coopération. Ces projets de plus petite taille pourraient constituer un premier pas pour les organismes qui se lancent pour la première fois dans des projets de coopération au niveau européen. Ce format plus simple va contribuer à soutenir davantage l'inclusion de groupes avec moins d'opportunités ainsi que la citoyenneté européenne.

Durée: les projets peuvent durer de 6 à 24 mois.

Financement: le financement accordé est un choix entre deux montants forfaitaires : 30.000€ ou 60.000€.



Partenariats de coopération

L'objectif principal des partenariats de coopération est de :

- améliorer la qualité du travail, des activités et des pratiques des organisations, institutions ou secteurs impliqués;
- renforcer la capacité des organisations à travailler de manière transnationale et intersectorielle;
- répondre aux besoins et priorités ;
- permettre la transformation et le changement.

Durée: les projets peuvent durer de 12 à 36 mois.

Financement: le financement accordé peut aller de 100.000€ à 400.000€.



Les partenariats de coopération doivent être ancrés dans les priorités et les cadres politiques de chaque secteur Erasmus+, au niveau européen et national, tout en visant la mise sur pied d'incitants à la coopération.

EUROPASS, eTwinning, EPALE et School Education Gateway

Des dispositifs qui vous aident dans votre projet Erasmus+



eTwinning

eTwinning est la première communauté d'écoles en Europe. Elle favorise la coopération pédagogique, le travail interdisciplinaire et interculturel, le développement professionnel et la motivation des élèves et enseignants. Initiée par l'Union européenne, eTwinning fait partie intégrante d'Erasmus+.

+ d'infos: www.etwinning.be

School Education Gateway

Il s'agit d'une plateforme unique pour les enseignants, les établissements scolaires, les experts et autres professionnels de l'enseignement scolaire. Elle présente les politiques éducatives européennes, des actualités, des articles rédigés par des experts européens et des initiatives nationales intéressantes en termes d'enseignement. Elle donne accès gratuitement à des cours de formation continuée en ligne, etc. et les rend accessibles dans toute l'Union européenne. Cette plateforme permet également de rechercher des partenaires pour un projet Erasmus+ ainsi que des cours de formation continuée à l'étranger.

+ d'infos: www.schooleducationgateway.eu

EUROPASS

La plateforme en ligne Europass vous offre un lieu sécurisé, multilingue et gratuit pour gérer votre carrière et présenter vos compétences de manière structurée et complète. Outre la rédaction de CV et de lettre de motivation vous y trouverez des offres d'emplois et de formations en Europe. L'Europass mobilité est un document qui met en valeur les compétences acquises lors d'un séjour d'apprentissages à l'étranger.

+ d'infos: www.europass.eu

ou www.moneuropass.be

EPALE

Il s'agit d'une plateforme dédiée à l'éducation et à la formation des adultes en Europe. Elle repose sur le partage des contenus liés à la formation des adultes, notamment des actualités, des ressources, des événements et des cours. Elle permet de trouver des projets et de nouer des liens professionnels en utilisant la fonction de recherche de partenaires.

+ d'infos: <https://ec.europa.eu/epale>

Plus d'infos sur Erasmus+?
AEF-Europe
www.erasmusplus-fr.be
+32 2 542 62 78
communication@aef-europe.be

